



EL MAWASSIR



COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2014

- ❖ *Améliorer la qualité de l'environnement*
- ❖ Satisfaire les besoins et attentes des clients
- ❖ Améliorer la performance de sécurité

DEUXIEME COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial

En adhérant au pacte mondial des Nations Unies, Madame SAMOUH EZZOHRA, en qualité de Directeur Général EL MAWASSIR, réaffirme sa déclaration dans laquelle elle s'engage au soutien continu aux principes du Pacte Mondial.

Comme dans sa lettre d'adhésion, la société EL MAWASSIR confirme avec force, dans ce rapport de la Communication sur le progrès, ce soutien et croit utile de publier un extrait de cette déclaration « ...nous sommes convaincus que les principes du pacte mondial auquel nous adhérons ne peuvent que renforcer davantage le progrès de notre société.....Pour la législation tunisienne, le code du travail, le code des sociétés commerciales, les conventions collectives sectorielles, sont en parfaite harmonie avec les principes du pacte, et si notre entreprise a atteint son niveau actuel c'est parce que nous appliquons et nous respectons continuellement les exigences de ces textes,... ».

A la lumière des changements socio-économique et politique, il est clair que la compétitivité et le développement durable sont les seuls garants de la pérennité de toute entreprise. Nos valeurs fondamentales qui sont le professionnalisme, l'intégrité et la loyauté des pratiques sont en ligne droite avec ses principes.

Notre engagement à maintenir et faire évoluer un système de management intégré QSE selon les standards internationaux (ISO 9001 pour la qualité, OHSAS 18001 pour la santé et sécurité de nos travailleurs et ISO 14001 pour le respect de l'environnement), trace comme objectif, la valorisation de nos acquis et la pérennité de nos activités par la pratique d'un management dynamique alliant le progrès à la rentabilité.

Notre adhésion au pacte mondiale pour la responsabilité sociétale des entreprises et au projet pilote nationale pour la démarche RSO selon l'ISO 26000 traduit notre conviction parfaite de l'importance du volet sociale et sociétale pour l'évolution de notre entreprise.

Chaque acteur qui agit dès lors pour le compte de EL MAWASSIR se doit la mise en œuvre dans la limite des ressources disponibles, des actions planifiées pour assurer la satisfaction des clients et des parties prenantes, la protection de l'environnement et la préservation de la santé et sécurité du personnel.

Notre stratégie prend en considération les attentes et les besoins de nos clients et des parties prenantes, le respect des exigences réglementaires et autres exigences applicables, la prévention des accidents de travail, des maladies professionnelles et de l'environnement, l'ensemble dans une approche d'amélioration continue des performances de notre système de management intégré.



- **Raison sociale** : EL MAWASSIR
- **Date de création** : 1984
- **Capital** : 10 946 800 DT
- **Secteur** : Matériaux de construction
- **Activités** : Fabrication des plaques en fibrociment et tuyaux en pvc et polyéthylène, fabrication des profiles extrudés et des pièces moulées en caoutchouc.
- **Nom et Prénom du Directeur Général** : **Madame SAMOUH EZZOHRA**
- **Adresse** :
 - Siège social : Z.I. Mégrine Riadh Rte. Z4 – 2014
 - Usine : Bir M'cherga Gare Zaghouan
 - **Téléphone** : 71 434 456 / 72 679 630
 - **Fax** : 71 432 519 / 72 679 518
 - **Site web**: www.elmawassir.com.tn
 - **E-mail**: elmawassir.siege@panet.tn
- **Statut juridique** : S.A.
- **Nombre de salariés** : 201
- **Taux d'encadrement** : 18%
- **Certification** : ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001
- **Chiffre d'affaire** :
 - En 2013 : 28 147 157 DT (environ)
 - Chiffre d'affaire à l'export : 5%
- **Date d'entrée en production** : **Octobre 1985**
 - Fabrication et commercialisation des tuyaux en fibrociment
- **En 1987** : Extension de l'activité par la fabrication des plaques en fibrociment
- **A partir de 1990** : **une politique de diversification avec le lancement de** :
 - la fabrication, la commercialisation et le négoce des tuyaux en PVC, PE et des accessoires d'adduction d'eau potable (vanne, compteur ...)
- **En 2003, démarrage d'une nouvelle activité** : **fabrication et commercialisation des profiles extrudés et des pièces moulées en caoutchouc**
- **Date d'adhésion au Pacte Mondiale** : le 26 novembre 2011
-

Evolution de l'effectif et chiffre d'affaires 2007-2013

L'évolution du chiffre d'affaires d'EL MAWASSIR est donnée par le graphique suivant :

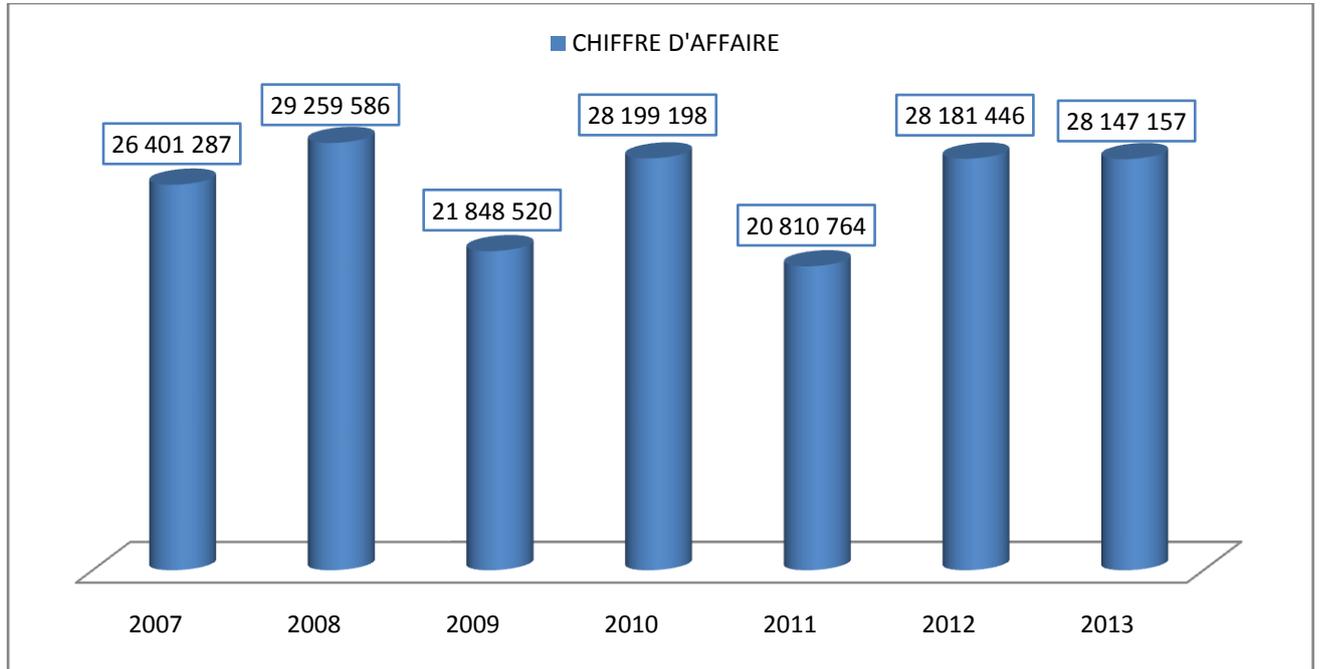


Figure N°1 : Evolution du chiffre d'affaires en DT d'EL MAWASSIR 2007-2013

L'évolution de l'effectif d'EL MAWASSIR est donnée par le graphique suivant :

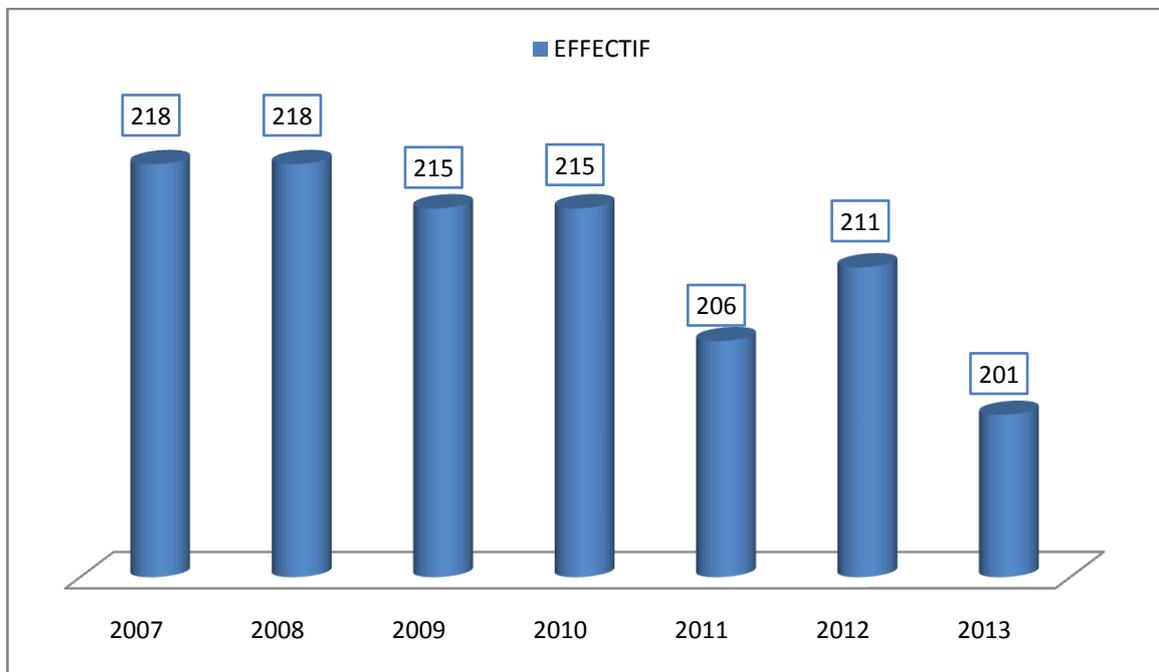


Figure N°2 : Evolution de l'effectif d'EL MAWASSIR 2007-2013

Description de l'approche d'EL MAWASSIR pour l'implantation des principes du Pacte Mondial

Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Depuis son adhésion au Pacte Mondial, EL MAWASSIR a annoncé aux principales Parties Prenantes son soutien aux principes du Pacte Mondial et les actions suivantes ont été menées depuis cette date:

- Lettre adressée par la Direction Générale aux autorités et aux fournisseurs les informant qu'EL MAWASSIR a adhéré au Pacte Mondiale
- Communication verbale aux membres du conseil d'administration, et aux membres de la commission consultative paritaire de l'entreprise.
- Affichage des Principes du Pacte mondial dans les locaux de l'entreprise.
- Annonce de l'adhésion sur le site Web de l'entreprise.
- Adhésion au programme national RSO (Responsabilité Sociétale des Organismes) : ISO 26000.

Droits de l'Homme

Principe n° 1 : Promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement pour promouvoir et respecter les droits de l'homme

Actions menées :

- Affichage de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme au profit du personnel
- Organisation d'une journée de sensibilisation sur les engagements de la Tunisie dans le domaine des droits de l'Homme.
- Promotion de la culture du respect des droits de l'homme par la sensibilisation et les affichages.
- Mettre en place une approche de dialogue social (Comité consultatifs et représentation syndicale d'entreprise).
- Promouvoir des accès aux handicapés.
- Promouvoir la négociation collective, prévenir les conflits du travail et tout mettre en œuvre pour les résoudre pacifiquement

Les résultats atteints :

- Renforcement de l'adhésion du personnel aux principes du respect des droits de l'homme.

Principe n° 2 : Ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement pour ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

Actions menées :

- Une large diffusion de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- EL MAWASSIR a annoncé son adhésion au Pacte Mondial à ses sous-traitants et a pris des dispositions pour veiller au respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux au travail par ses fournisseurs et sous traitants, en informant ses partenaires et en renforçant le contrôle.
- Prévenir toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances, entre les hommes et les femmes, et en faveur des catégories vulnérables notamment les handicapés.

Les résultats atteints :

-Pas de détection de violation des droits de l'Homme dans le cercle d'intervention de notre entreprise.

Droits Fondamentaux au Travail

Principe n° 3 : Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement de respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective.

Actions menées :

- EL MAWASSIR réaffirme, aussi, son engagement à respecter le droit syndical sans aucune restriction.
- EL MAWASSIR est un membre de l'UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat).
- EL MAWASSIR est un membre du GMG (Groupement de Maintenance et de Gestion des zones industrielles).
- EL MAWASSIR est un membre du REME (Réseaux des Entreprises Maghrébines pour l'Environnement).
- EL MAWASSIR fait partie du comité de direction du GMTZ (Groupement de Médecine de Travail Zaghouan).
- Un nouveau syndicat affilié à l'UGTT a été constitué; il a des réunions régulières avec la Direction pour faire part des doléances du personnel et organise librement ses activités au sein de l'entreprise.
- Le Comité consultatif de l'entreprise, constitué de représentants élus du personnel se réunit régulièrement (1fois par 2 mois) avec la Direction et donne son avis sur les sanctions disciplinaires, les avancements, les améliorations des conditions du travail, l'hygiène et la sécurité au sein de l'entreprise.

- EL MAWASSIR a mis en œuvre les amendements introduits récemment par les partenaires sociaux dans la convention collective du secteur, ainsi que les augmentations des salaires décidées par les partenaires sociaux et le Gouvernement en Mai 2013.
- Encouragement de la Direction Générale de toutes les structures du dialogue social qui sont : le bureau syndical, la commission consultative d'entreprise et le comité de santé et de sécurité au travail.
- Le droit de tout travailleur et de tout employeur de créer les organisations de leurs choix et d'y adhérer afin de pouvoir librement défendre leurs intérêts et négocier collectivement est un des fondements les plus importants du travail décent et un pilier indispensable de la démocratie.
- La commission consultative d'entreprise a tenu en 2014 six réunions pour traiter des questions à caractère social conformément aux dispositions légales en la matière.
- Le comité de santé et de sécurité au travail qui est une émanation de La commission consultative d'entreprise a tenu quatre réunions au cours de l'année 2014.
- En égard à la situation exceptionnelle que traverse notre pays, la Direction Générale a tenu avec le bureau syndical six réunions au cours de l'année 2014 pour discuter des mesures à prendre en commun pour l'amélioration des conditions du travail, le développement et la sauvegarde de l'entreprise.

Les résultats atteints :

Les améliorations constatées dans ce volet concernent :

- Augmentation des salaires de 5% sous tenir compte de l'augmentation générale.
- Le climat social est serein puisqu'on a zéro jour de grève en 2014.
- Adhésion des collaborateurs aux lancées pour l'entreprise des nouveaux projets.
- Elaboration de la liste des parties prenantes (Municipalités, écoles primaires ; CNSS ; gouvernorat ; CRDA ; SONEDE ; Dispensaire ; entreprise en voisinage ;...)
- Améliorer Les conditions du travail.
- Adhésion massive du personnel aux différentes structures représentatives.
- Durant l'année 2014, le personnel a suivi plus de 688 heures de formation dans le cadre de la formation continue.
- Le taux d'absentéisme est constant, restant dans l'ordre de 6.5%.

Principe n°4 : Elimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire :

Affirmation du principe : EL MAWASSIR condamne avec force, rejette et bannit toute forme de travail forcé ou obligatoire et veille au respect de la liberté du travail.

Actions menées :

- Tous les agents sont recrutés par contrat, conformément à la législation en vigueur Il s'agit de CDD qui précisent la durée de la période d'essai, les conditions de cessation du contrat et les

droits et devoirs qui en découlent; le tout en conformité avec les dispositions de la convention collective sectorielle applicable à l'entreprise.

- Tous les recrutements sont effectués à travers l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant ou l'appel à candidature.
- EL MAWASSIR condamne toute forme de Travail forcé ou obligatoire.
- Les horaires de travail sont affichés, et les heures supplémentaires sont limitées et rémunérées selon la Convention collective.

Les résultats atteints :

- Concertation permanente avec le représentant du personnel pour arrêter les mesures appropriées liées à toute nouvelle charge de travail.
- Sur un effectif de 201 agents, 170 sont titulaires d'un Contrat à durée indéterminée, et 31 ont un contrat à durée déterminée.
- En 2014, EL MAWASSIR a recruté 33 agents avec un CDD.

Principe n°5 : L'abolition effective du travail des enfants :

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement de respecter les dispositions de la législation nationale concernant l'interdiction du travail des enfants et les conventions internationales appropriées ratifiées par la Tunisie.

Actions menées :

- EL MAWASSIR ne fait pas travailler d'enfants
- Tous les apprentis en stage d'initiation à la vis professionnelle (SIVP) sont régis par des contrats d'apprentissage et d'initiation professionnelle cosignés par les trois parties (le jeune diplômé, l'entreprise et le bureau d'emploi qui relève du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi).
- EL MAWASSIR réaffirme son engagement à respecter le Droit International et la législation nationale relative au travail des enfants.

Les résultats atteints :

- Aucun enfant n'est engagé dans notre entreprise tant qu'il n'a pas atteint l'âge légal de travailler.

Principe n°6 :L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession :

Engagement :

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement de condamner toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

D’ailleurs il est judicieux de rappeler qu’en application de la convention collective sectorielle les recrutements, les rémunérations, les avancements et les promotions sont effectués sans aucune discrimination.

Actions menées :

- EL MAWASSIR condamne toute discrimination dans le travail et respecte la législation nationale et les dispositions de la Convention collective du secteur, qui prescrit le non discrimination dans les recrutements et les avancements.

Les résultats atteints :

- 16 femmes occupent actuellement des postes d’encadrement.
- L’encadrement féminin au sein de l’entreprise est actuellement de 8%

Environnement

Principe n°7 : application de l’approche de précaution face aux problèmes touchant l’environnement :

Engagement :

L’adoption de l’approche de précaution dans la gestion du risque environnemental associé à notre activité est compatible avec notre principe de prévention « mieux vaut prévenir que guérir » ; car améliorer notre performance environnementale aura un impact positif sur la performance globale.

Actions menées :

- Réalisation d’un audit énergétique et mise en place d’un système de gestion d’énergie.
- Mise en place d’un tableau de bord pour le suivi de la consommation énergétique et d’eau.
- Réalisation d’un audit de consommation d’eau.
- Améliorer la gestion des déchets dangereux et des autres déchets.
- installation d’un dispositif d’aération et désenfumage suite à l’étude de danger au niveau de deux unités de production.
- Acquisition de bennes pour le tri des déchets et assurer le respect et la pérennité de la procédure interne de gestion de déchets.
- Réalisation d’une Compagne de mesure de l’air ambiant et les rejets atmosphérique.
- Mise en place d’un planning des visites réglementaires.
- Mettre un plan de prévention contre les rejets accidentels des produits chimiques et les hydrocarbures.

Les résultats atteints :

- Conservation des ressources naturelles, réduction de la consommation d’eau de 20%. Par rapport à 2013.
- Réduction de la consommation électrique de 37%.
- Manifestation d’un sens accru des responsabilités en matière de changements climatiques.
- Réduction de la consommation d’énergie fossile (gasoil 7%, Gaz 25%) par rapport à 2013.

- EL MAWASSIR conserve des relations de partenariat avec les différents centres spécialisés dans son domaine d'activité. Ceci permet un échange très riche de savoir faire et une ouverture sur les nouvelles technologies.
- Les visites systématiques de contrôle de nos installations électriques, des équipements sous pression, les équipements de levage et de manutention et des équipements de sécurité sont réalisés à 100% par L'APAVE.
- La CITET intervient avec une moyenne de 18HJ/an sur le site d'EL MAWASSIR dans le cadre du suivi des mesures des rejets hydriques et des rejets d'air ambiant.
- Respect des normes de rejets : NT 106.01, NT 106.02

Principe n°8 : promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement :

Engagement :

Notre stratégie vise la réconciliation de nos objectifs économiques et de protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et en cohérence avec les objectifs du Pacte Mondial.

Actions menées :

- Consolidation du système de tri sélectif et de recyclage des déchets.
- Consolidation du système de collecte des huiles usées.
- Système de collecte des cartouches d'encre.
- Convention avec une société spécialisée dans le transport de déchet.
- Location de deux bennes de 30m³ pour la séparation des déchets.

Les résultats atteints :

- 100% de séparation des déchets dangereux des autres déchets et améliorer leur gestion
- Aucune plainte n'a été enregistrée contre EL MAWASSIR durant l'année 2014.

Principe n° 9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement :

Engagement :

L'adoption dans notre politique du principe d'amélioration continue nous incite à considérer l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies y compris les technologies écologiquement rationnelles comme un choix stratégique qui influence le développement et la pérennité de notre entreprise à long terme.

Actions menées :

- Intégration des critères environnementaux dans la sélection et l'évaluation des fournisseurs afin de favoriser les produits respectueux de l'environnement

- Automatisation de la machine à plaques : Installation des équipements d'automatisation (détecteur ultra-son, capteurs, etc....)
- Formation du personnel sur les nouvelles technologies (économie d'énergie, automatisation,...).

Les résultats atteints :

- grâce à l'automatisation de la ligne de fabrication des plaques ondulées en Fibrociment :
 - * Optimisation de la main d'œuvre
 - * Minimiser les risques d'accident de travail
 - * Réduction des déchets
- Utilisation des logiciels d'analyse, statistiques et essais de laboratoire.
- Utilisation de la liaison intranet et base de données commune entre siège et usine.



Figure N°3: Partie ondulation de la machine à plaques

Lutte contre la corruption

Principe n°10 : lutte contre la corruption

Engagement :

La Direction Générale d'EL MAWASSIR s'engage solennellement à combattre la corruption sous toutes ses formes et quel que soit le prix à payer.

Cet engagement a été renforcé par les principes véhiculés par la révolution tunisienne.

Actions menées :

- EL MAWASSIR réaffirme son engagement de lutter contre toutes les formes de corruption.
- Nos fournisseurs ont été prévenus quant à notre engagement dans ce domaine.
- Des instructions ont été données au service des achats et au personnel pour dénoncer toute infraction à cet engagement.

Les résultats atteints :

Aucune plainte n'a été reçue jusqu'à ce jour mettant en cause le personnel d'EL MAWASSIR

Faits marquants et bonnes pratiques RSO

Faits marquants en 2014

L'année 2014 a été marquée par les principaux faits suivants :

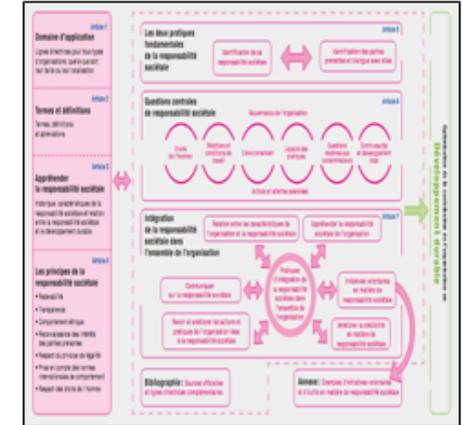
1. EL MAWASSIR dispose d'une charte particulière inspirée de l'activité de celle-ci, chaque nouveau recrutement doit prendre connaissance du contenu de la charte, la signer et fait partie de son dossier de recrutement
2. En 2014, EL MAWASSIR a renforcé le dialogue avec les syndicats, ce qui a contribué à l'amélioration du climat social au sein de l'entreprise.
3. Grâce à l'effort de la Direction générale et du personnel d'EL MAWASSIR la certification du système intégré de management a été reconduite.
4. Régularisation de la situation d'autorisation d'exercice de l'entreprise.
5. Obtention de l'attestation de prévention usine en octobre 2014.
6. Obtention de la lettre de reconnaissance de l'ISO 26000 sur la responsabilité sociétale dans la région du Moyen –Orient et d'Afrique de nord (MENA)
7. Augmentation générale exceptionnelle de 5%
8. Participation dans le concours national de l'évolution sociale.
9. Renforcement de l'aspect sensibilisation et encadrement du personnel et des visiteurs par l'édition de multiple support et dépliant.

IX) Protéger l'environnement:

- Définir les plans d'urgence permettant de prévenir et d'atténuer les dommages accidentels portés à l'environnement, à la sécurité ou à la santé.
- Lancement d'un audit énergétique et mise en place d'un système de maîtrise et de gestion d'énergie.
- Réduire la consommation d'énergie, d'eau et d'autres ressources naturelles, par la mise en place de tableau de suivi et par la réalisation des audits de consommation.
- Améliorer la prise en compte des aspects environnementaux des activités de l'entreprise.
- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.



Votre Satisfaction, c'est notre but

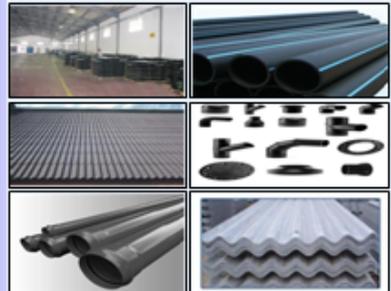



Siège social : Z.I. Mégrine Riadh Rte. Z4 - 2014 - Tél. : 71 434 456 - Fax : 71 432 519 - E-mail : elmawassir.siege@panet.tn
Usine : Bir Mcherga Gare 1141 Tunisie - Tél. : 72 679 531 - Fax : 72 679 518 - E-mail : elmawassir.usine@panet.tn
Web site : www.elmawassir.com.tn



المواسير

Charte de la Responsabilité Sociétale " EL MAWASSIR - RSO" ISO 26000 - NT 110.329 (2013)



La responsabilité sociétale RSO est un concept dans lequel EL MAWASSIR intègre les préoccupations sociale, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire. C'est la contribution d'EL MAWASSIR aux enjeux du développement durable.

En adhérence au processus ISO 26000, depuis EL MAWASSIR, restons et devenons dans laquelle il s'engage au soutien au concept du Développement durable.

Nos Partenaires RSO : 

I) Introduction :

Face à cette nouvelle conjoncture, il est important maintenant d'associer nos efforts pour mieux comprendre et mieux appréhender les problèmes qui se posent réellement dans le vécu quotidien de notre entreprise pour assurer un accompagnement rentable et efficace de nos activités qui sont aujourd'hui plus que jamais confrontées à des situations d'ajustement et d'assainissements à différents niveaux économique, social et environnemental.

II) Vocation de l'ISO 26000 :

ISO 26000 a vocation à aider les organisations à contribuer au développement durable. Elle vise à encourager les organisations à aller au-delà du respect de la loi, tout en reconnaissant que le respect de la loi est un devoir fondamental pour toute organisation et une partie essentielle de sa responsabilité sociétale. Elle a vocation à promouvoir une compréhension commune dans le domaine de la responsabilité sociétale et à compléter les autres instruments et initiatives de responsabilité sociétale, non à les remplacer.

III) quels avantages peut-on retirer de la mise en œuvre d'ISO 26000 ? :

La réalité et la perception des performances d'une organisation en matière de responsabilité sociétale peuvent avoir une incidence sur ce qui suit, entre autres :

- Ses avantages concurrentiels
- Sa réputation
- Sa capacité à attirer et à retenir ses salariés, ses clients, ses fournisseurs...
- Le maintien de la motivation et de l'engagement de ses employés, ainsi que de leur productivité
- La vision des investisseurs, des propriétaires, des donateurs, des sponsors et de la communauté financière.
- Ses relations avec les entreprises, les pouvoirs publics, les médias, les fournisseurs, les pairs, les clients et la communauté au sein de laquelle elle intervient

IV) Démarche RSO EL MAWASSIR :

La démarche RSO d'EL MAWASSIR a été fortement imprégnée par une dimension économique, écologique, sociale et une vision stratégique pour instaurer la culture de développement durable au sein de nos activités.

Pour EL MAWASSIR, la démarche de RSO n'est pas un surcroît de travail au quotidien... on a commencé à mettre en place cette démarche en prenant en compte les bonnes pratiques existantes, et en intégrant les principes RSO pour les décisions à venir, sans ajouter de nouvelles procédures, de nouvelles tâches



Principale démarche RSO-EL MAWASSIR:

- Engagement de la Direction Général
- Désignation de l'équipe projet RSO
- Séminaire de sensibilisation au personnel
- Formation sur les principes RSO/les questions centrales/tableau SWOT/priorisation des actions
- Elaboration d'un diagnostic
- Elaboration d'un plan d'action
- Suivi d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action
- Elaboration du dépliant de la Charte RSO- EL MAWASSIR / Page Face book RSO- EL MAWASSIR

V) Pratique de la gouvernance :

- Traduire concrètement l'engagement de la direction, cerner des orientations précises de RSO.
- Signer par le premier responsable la lettre d'adhésion à la démarche RSO.
- Elaboration de la charte RSO.
- Renforcer le dialogue avec les PP.
- Renforcer les dispositifs de contrôle interne et étendre les champs de revue des risques par des audits et des certifications des comptes indépendants aux conclusions communiquées aux organes de décision et de contrôles.

VI) Respecter les Droits Humains :

- Respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical.
- Prévenir toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances, entre les hommes et les femmes, et en faveur des catégories vulnérables notamment les handicapés.
- S'interdire le recours au travail des enfants de moins de 15 ans.
- Promouvoir la négociation collective, prévenir les conflits du travail et tout mettre en œuvre pour les résoudre pacifiquement.

VII) Respecter les intérêts des clients et des consommateurs :

- Définir des procédures transparentes et efficaces assurant aux clients la prise en compte de leurs réclamations et le règlement rapide et de bonne foi des litiges.
- Respecter la vie privée des clients et des consommateurs et protéger leurs données personnelles.
- Fournir des informations exactes et claires sur la composition de nos produits (fiche technique, certificat d'analyse, certificat de conformité et catalogue produit).

VIII) Améliorer en continu les conditions de travail :

- Améliorer les compétences et l'employabilité des salariés et favoriser la formation et le perfectionnement professionnel.
- Respecter strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle ainsi que des voies de recours internes claires et équitables à l'égard des avis et des décisions qui les concernent.
- Améliorer en continu les conditions et le contenu du dialogue social.

Figure N°4: Charte de la Responsabilité Sociétale ISO 26000



Monsieur/ Madame
El Mawassir

Tunis, le 18 Juin 2014

LETTRE DE RECONNAISSANCE

Projet pilote 2011- 2014 sur l'adoption et l'utilisation de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA)

Cher Monsieur, Chère Madame,

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI) remercient El Mawassir pour sa participation dans le projet cité en objet.

Ce projet est conçu pour encourager les organisations à utiliser et mettre en œuvre la norme ISO 26000 - *Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale*. Ce projet est piloté par l'ISO et l'INNORPI, et financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA).

Nous apprécions votre engagement personnel, ainsi que les efforts que vous et vos collaborateurs avez consacrés à adhérer à cette démarche, et à développer un plan d'actions déployant cette norme ISO 26000 dans votre organisation. Vos efforts se poursuivent pour garantir la durabilité de cette démarche.

Nous vous prions de trouver par la présente, cher Monsieur, chère Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Rob Steele
Secrétaire général de l'ISO

Nebil Ben Béchir
Directeur Général de l'INNORPI

Figure N°5: Lettre de reconnaissance

Certificat

Référentiel **ISO 9001:2008**

Enregistré sous le n° 01 100 12701

TÜV Rheinland Cert GmbH certifie:

Titulaire du certificat: EL MAWASSIR S.A
Z.I Megrine Riadh Route Z4
2014 Megrine, Tunisie

Usine
Z.I Bir M'cherga Gare
1141 Zaghouan, Tunisie

Domaine de validité: Fabrication et commercialisation de tuyaux en PVC et PE
Fabrication et commercialisation des plaques et produits moulés en Fibrociment NT
Fabrication et commercialisation de produit en caoutchouc et caoutchouc métal
Négoce des conduites et accessoires pour réseaux d'adduction d'eau potable et assainissement

Par l'audit consigné dans le rapport n° 12701 la conformité aux exigences de la norme ISO 9001:2008 a été démontrée. La date limite de réalisation pour les audits suivants est le 23-10 (dd.mm).

Validité: Ce certificat est valable du 2012-12-20 jusqu'au 2015-12-19.

2013-01-08


TÜV Rheinland Cert GmbH
Am Grauen Stein · 51105 Köln


 DGA-ZM-58-95-00

Figure N°6: Certificat ISO 9001

Certificat

Référentiel **ISO 14001:2004**

Enregistré sous le n° 01 104 052177

TÜV Rheinland Cert GmbH certifie:

Titulaire du certificat:



EL MAWASSIR

Z.I. Mégrine Riadh Z4, 2014 Mégrine Riadh, Tunisie

Usine:

Z.I. Bir M'Cherga Gare, 1193 Bir M'Cherga Gare, Tunisie

Domaine de validité:

Fabrication des tuyaux et plaques en fibro ciment
Fabrication de tuyaux en PE et PVC
Fabrication de profilés et pièces moulées en caoutchouc et caoutchouc métal

Par l'audit consigné dans le rapport n° 052177 la conformité aux exigences de la norme ISO 14001:2004 a été démontrée. La date limite de réalisation pour les audits suivants est le 13-06 (dd.mm).

Validité:

Ce certificat est valable du 2012-07-16 jusqu'au 2015-07-15.
Certification initiale 2005

2012-07-23

TÜV Rheinland Cert GmbH
Am Grauen Stein · 51105 Köln



DGA-ZM-58-95-60

www.tuv.com

 **TÜVRheinland®**
Precisely Right.

Figure N°7: Certificat ISO 14001

Certificat

Référentiel **BS OHSAS 18001:2007**

Enregistré sous le n° 01 113 060200

TÜV Rheinland Cert GmbH certifie:

Titulaire du certificat:



EL MAWASSIR

Z.I. Mégrine Riadh Z4, 2014 Mégrine Riadh, Tunisie

Usine:

Z.I. Bir M'Cherga Gare, 1193 Bir M'Cherga Gare, Tunisie

Domaine de validité:

Fabrication des tuyaux et plaques en fibro ciment
Fabrication de tuyaux en PE et PVC
Fabrication de profilés et pièces moulées en caoutchouc et caoutchouc métal

Par l'audit consigné dans le rapport n° 060200 la conformité aux exigences de la norme BS OHSAS 18001:2007 a été démontrée.

La date limite de réalisation pour les audits suivants est le 13-06 (dd.mm).

Validité:

Ce certificat est valable du 2012-07-12 jusqu'au 2015-07-11.
Certification initiale 2009

2012-07-23

TÜV Rheinland Cert GmbH
Am Grauen Stein · 51105 Köln



DGA-ZM-58-95-64

www.tuv.com

 **TÜVRheinland®**
Precisely Right.

Figure N°8: Certificat OHSAS18001



Figure N°9 : Formation En Incendie



Figure N°10 : Secourisme Dans Le Milieu De Travail



Figure N°11 : Scénarios De Déversement

الجمهورية التونسية
 وزارة الداخلية
 الديوان الوطني للحماية المدنية
 عدد /
 N° 000973/39



شهادة الوقاية

يشهد المدير الجهوي للحماية المدنية بـ **زغوان** أن المحل
 الكائن بـ **المنطقة الصناعية بنر عشارة محطة** المدينة : بنر مشاركة
 الولاية : **زغوان** الترقيم البريدي

1	1	4	1
---	---	---	---

 المعد لممارسة نشاط : **صناعة القنوات البلاستيكية والألواح المتموجة**
 تتوفر فيه شروط الوقاية والسلامة من أخطار الحرائق والانفجار والفرع باعتبار طبيعة النشاط المذكور.

سلمت هذه الشهادة بطلب من السيد(ة) : **الزهرة سموح**
 القاطن(ة) بـ **تونس** صاحب(ة) بطاقة التعريف الوطنية رقم : **000049755**
 المسلمة بـ **تونس** بتاريخ : **2013/08/26** في حق : نفسه
 مؤسسة : * **المواسير**
 بوصفه الممثل القانوني لها.

اعتمادا على الوثائق المضمنة بالملف وتقدير المعاينة المجرأة من قبل مصالح
 الحماية المدنية بتاريخ : **2014/06/26** تحت عدد : **2517**

حرّرت بـ **زغوان** في : **28 أكتوبر 2014**


المدير الجهوي بزغوان
المقدم سالم اليوسفي



ملاحظة : هذه الشهادة صالحة لمدة سنتين بداية من تاريخ إسنادها.

0408011c30229af

أتمودج رقم 162 د. و. ح. م

Figure N°12 : Attestation de prévention

Les 5 règles d'or de la sécurité au travail

!

Je suis vigilant pour ma propre sécurité et la sécurité des autres. Quant je vois une personne qui se met en danger, j'ai le devoir de lui signaler ce danger

🔒

Je respecte impérativement les règles relatives au port des équipements de protection individuelle selon l'endroit où je suis et la tâche que j'exécute.

🚧

Je respecte impérativement toute la signalisation et les affichages concernant les voies de circulation internes et dans les postes de travail.

🔒

Je suis en parfaite connaissance des exigences de l'entreprise en ce qui concerne les règles de consignation, d'habilitation et de l'établissement des permis de travail.

📖

Je prends connaissance du plan d'urgence, j'informe le responsable sécurité de tout incident ou situation d'urgence et je respecte les instructions internes correspondantes.




 Conduite de chariot


 Permis de feu

Le permis de travail et l'habilitation avant de commencer une tâche


 Travail en hauteur


 Habilitation électrique

La vitesse de circulation à l'intérieur d'usine est limitée à 30 Km/h

Priorité aux piétons



BIENVENUE A EL MAWASSIR




Usine: Z.I Bir M'cherga Zaghouan



Votre Sécurité est entre vos mains



En cas d'urgence Contacter

26.634.436

26.634.434

Résponsable sécurité

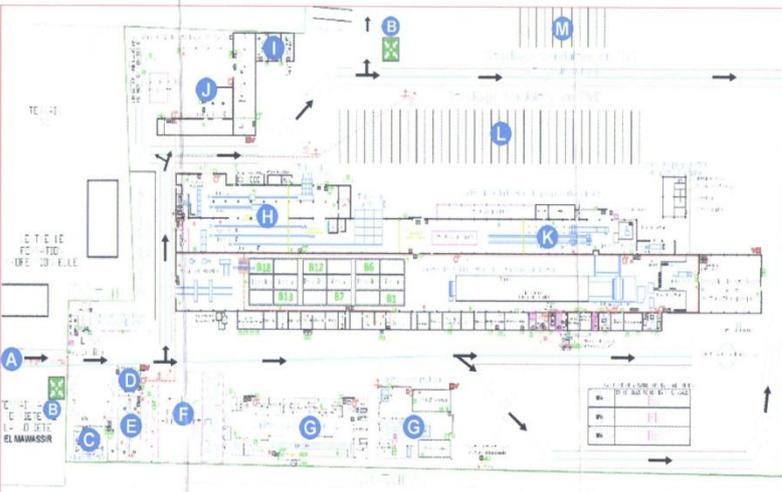
27.434.440

Protection civil

198

Garde National

197



LEGENDE

- A: porte principale
- B: point de rassemblement
- C: administration
- D: infirmerie
- E: stockage accessoires PE
- F: stockage plaques
- G: unité caoutchouc
- H: unité plastique
- J: recyclage
- I: magasin MP
- K: machine à plaque
- L: stockage PVC
- M: stockage polyéthylène

NETTOYER VOTRE ZONE DE TRAVAIL, EVACUER LES DÉCHETS APRES CHAQUE INTERVENTION ET RESPECTER LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

Figure N°13 : Dépliant Sécurité



LES CINQ RÈGLES D'OR DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Je suis vigilant pour ma propre sécurité et la sécurité des autres. Quant je vois une personne qui se met en danger, j'ai le devoir de lui signaler ce danger.



Je respecte impérativement les règles relatives au port des équipements de protection individuelle selon l'endroit où je suis et la tâche que j'exécute.



Je respecte impérativement toute la signalisation et les affichages concernant les voies de circulation internes et dans les postes de travail.



Je suis en parfaite connaissance des exigences de l'entreprise en ce qui concerne les règles de consignation, d'habilitation et de l'établissement des permis de travail.



Je prends connaissance du plan d'urgence, j'informe le responsable sécurité de tout incident ou situation d'urgence et je respecte les instructions internes correspondantes.



ELMAWASSIR

WWW.ELMAWASSIR.COM

المواسير

Figure N°14 : Les Cinq Règles D'or de Sécurité au Travail

Actions programmées pour 2015

1. Mise à jour de la cartographie des parties prenantes.
2. Prévoir un budget de dons pour le personnel et le voisinage sous forme de soutien et d'aide.
3. Créer un espace d'affichage propre à la RSO
4. Organiser une journée d'échange sur la RSO
5. Promouvoir l'innovation et la participation du personnel.